

# Examen de tests psychotechniques

# Objectifs:

L'examen va permettre de déterminer si le conducteur est en capacité de repasser son permis de conduire, de respecter le Code de la route et les conditions de circulation des autres usagers pour favoriser la sécurité.

#### Public:

- Tout conducteur dont le permis de conduire a été annulé ou invalidé.

#### Pré-requis :

- Aucun

# **Intervenants:**

- Le psychologue

## Durée du stage :

- 1h30.

# Méthodes et moyens pédagogiques :

- Entretien clinique
- Tests psychotechniques

#### Mode de validation :

- Le psychologue donne son avis sur l'aptitude à la conduite des véhicules légers et lourds.

L'avis rendu par le centre de tests psychotechniques est consultatif, la décision finale appartient au(x) médecin agréé.

#### Coût:

- Nous consulter

# PROGRAMME DE LA PASSATION

### 1) Entretien individuel

Cet entretien (au maximum 20 minutes) a plusieurs objectifs :

- remplir le dossier administratif de l'usager (vérification préalable et obligatoire de son identité),
- évaluer les représentations que se fait la personne des autres usagers, de sa manière de gérer sa place dans l'espace collectif de la route, des types de dangers qu'il a identifiés, du type de relation qu'il établit entre lui et son automobile, d'identifier le type d'investissement qu'il opère dans l'objet véhicule.
- apprécier le sens que l'usager a pu ou non établir sur les sanctions dont il a fait l'objet et d'évaluer si la personne a pu installer une relation pertinente entre la loi (principalement le code de la route), les sanctions et les dangers liés à l'insécurité routière.

Les informations recueillies au cours de cet entretien sont visées par le secret professionnel.

### 2) Passation des tests psychotechniques

Les tests à proprement parler ont pour objectif d'appréhender les capacités psychomotrices d'un conducteur à maitriser une tâche de conduite.

Cette épreuve doit mesurer les capacités à réagir, à se concentrer, à prendre et à traiter l'information et plus précisément :

- ✓ les capacités motrices (notamment les temps de réaction grâce à des stimuli visuels et/ou auditifs),
- ✓ les aptitudes d'attention et de concentration (sélectionner des informations pertinentes dans un flot de stimuli)
  - ✓ les aptitudes de raisonnement logique (anticipation)
- ✓ des facteurs de personnalité (tolérance au stress et à la frustration, agressivité, etc.).

Mise à jour : 10/2012 Tel : 05 59 55 50 55 Mail : contact@mendiboure-formation.fr
Fax : 05 59 55 08 64 www.mendiboure-formation.fr

Agrément N°2009-341-7 / Siret: 479 913 246 00019 / Formation continue: 72640251364 / Code NAF: 8553 Z